



HAL
open science

La 9ème circonscription des Français établis hors de France : profil démographique et sociologique

Etienne Smith

► **To cite this version:**

Etienne Smith. La 9ème circonscription des Français établis hors de France : profil démographique et sociologique. 2019. halshs-02509963

HAL Id: halshs-02509963

<https://shs.hal.science/halshs-02509963v1>

Preprint submitted on 17 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La 9^{ème} circonscription des Français établis hors de France : profil démographique et sociologique

Etienne Smith
Sciences Po Bordeaux / Les Afrique dans le Monde (LAM)

Document de travail / *Working paper*
Octobre 2019

Une présence française continue depuis la période coloniale

La 9^{ème} circonscription des Français de l'étranger a la particularité de correspondre en grande partie à la géographie de l'ancien empire colonial français au Maghreb et en Afrique de l'Ouest : 10 des 16 Etats de la circonscription sont d'anciennes colonies ou protectorats français. Outre les effectifs conséquents de Français installés au Maghreb et en AOF et dont un certain nombre sont restés après les indépendances, on peut noter parmi les legs démographiques de la période coloniale, l'importante communauté franco-libanaise vivant au Sénégal et en Côte d'Ivoire (et dont une partie conséquente a également acquis la nationalité sénégalaise ou ivoirienne)¹, la présence d'un certain nombre de naturalisés ou descendants de naturalisés français parmi la population anciennement colonisée (Sénégalais des Quatre-Communes, familles de métis, certains anciens militaires ou fonctionnaires à l'époque coloniale). Certes, ces héritages coloniaux ne compensent pas au plan démographique le départ massif de populations de nationalité française au Maghreb après les indépendances², mais ils témoignent de la continuité spécifique de la présence française dans cette circonscription et de son inscription dans une logique post-coloniale particulière au regard des autres circonscriptions de l'étranger.

¹ Andrew Arsan, *Interlopers of Empire: The Lebanese Diaspora in Colonial French West Africa*, London, Hurst, 2014 ; Marwa El Chab, « La migration régionale et entrepreneuriale des Libanais à Dakar, Abidjan et Ouagadougou », *Émulations*, 17, 2016, p. 77-92.

² Des 200 000 « pieds-noirs » encore présents en Algérie en 1963, il n'en restait que quelques milliers dans les années 1980. Cf. Christophe Daum, *Ni valise, ni cercueil. Les Pieds-noirs restés en Algérie après l'Indépendance*, Arles, Actes Sud, 2012.

Depuis les indépendances, les effectifs ont considérablement évolué. Les données fiables sur les premières décennies des indépendances manquent, mais les tendances sont claires : dans les années 1960 et 1970 la population française s'est nettement réduite au Maghreb et au Sénégal, alors qu'elle s'est au contraire nettement accrue en Côte d'Ivoire. Ainsi, la population française au Sénégal a décliné de 60 000 avant l'indépendance à 29 000 dans la décennie suivante, alors que dans le même temps elle est passée de 15 000 à 50 000 environ en Côte d'Ivoire³. Au temps de « la coopération » (enseignement et recherche, santé, agronomie, finances, armée...) ⁴ ou du boom économique ivoirien, la présence française, bien qu'en déclin constant hors Côte d'Ivoire, était particulièrement « visible », et concentrée dans les capitales⁵.

Au tournant des années 2000, les flux s'inversent progressivement avec l'arrivée de nouveaux migrants français aux profils nettement plus diversifiés. La population française recensée dans cette région du monde double ses effectifs en quinze ans, passant de 88 000 en 2001 à 175 000 en 2017. Ce fort accroissement est principalement porté par le Maghreb, où la population française répertoriée a été multipliée par deux et demi depuis 2000⁶, tandis que la communauté française en Afrique de l'Ouest progressait de seulement 30% dans le même temps. La part relative des deux ensembles a donc nettement évolué : alors qu'en 2000, Maghreb et Afrique de l'Ouest représentaient chacun la moitié des effectifs, en 2016 le Maghreb représente les deux tiers et l'Afrique de l'Ouest un tiers.

En Afrique du Nord, l'accroissement est particulièrement marqué pour l'Algérie, dont la population française, qui n'avait cessé de décroître depuis 1962, a quintuplé depuis 2000⁷. Au Maroc, la communauté française a doublé, jusqu'à retrouver ses effectifs des années 1920 (mais bien en deçà des 330 000 Français résidant au Maroc à l'indépendance en 1956)⁸. En Tunisie la progression est moins forte, en deçà du doublement. En Afrique de l'Ouest, l'évolution démographique des communautés françaises a été particulièrement affectée par la conjoncture politique. Principal pays d'accueil des Français d'Afrique de l'Ouest jusqu'aux années 2000, la Côte d'Ivoire a vu sa population française diminuer drastiquement à partir de 2004, au plus fort de la crise entre la France et la Côte d'Ivoire, perdant jusqu'à 40% des effectifs entre 2004 et 2007. La progression n'a repris qu'à partir de 2007, puis à un rythme plus soutenu à partir de 2013 (plus de 8% par an) pour retrouver en 2017 son niveau de 2000. Pendant cette période, le Sénégal est redevenu le principal pays d'accueil des Français en Afrique de l'Ouest, doublant presque ses effectifs, malgré un léger fléchissement entre 2007 et

³ Sur les Français au Sénégal, voir Rita Cruise O'Brien, *White Society in Black Africa : The French of Senegal*, Londres, Faber, 1972, et Pierre Biarnès, *Les Français en Afrique Noire de Richelieu à Mitterrand*, Paris, Armand Colin, 1987 : 424-432.

⁴ Dans les années 1960, on dénombrait jusqu'à 15 000 coopérants au Maroc, en grande majorité des Français. Cf. J.R. Henry, J. C. Vatin, (dir.), *Le temps de la coopération. sciences sociales et décolonisation au Maghreb*, Paris, Karthala, 2012. Pour l'ensemble de l'Afrique le nombre de coopérants serait passé de 33 000 à 12 000 (dont 3/5 d'enseignants) entre les années 1960 et 1980 (Biarnès, *Les Français en Afrique Noire...*, *op. cit.*, p. 427). Pour une analyse à l'échelle du continent, cf. Odile Goerg, Françoise Raison-Jourde (dir.), *Les Coopérants en Afrique. Portrait de groupe (années 1950-1990)*, Paris, L'Harmattan, 2012.

⁵ Le journaliste Pierre Biarnès rappelait dans les années 1980 qu'Abidjan (et Libreville au Gabon) avaient des « allures de capitales de colonies de peuplement » (Biarnès, *Les Français en Afrique Noire...*, *op. cit.*, p. 428).

⁶ Passant de 45 000 à 116 000. Cf. *Rapport du Gouvernement sur la situation des Français établis hors de France*, Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, 2017, p. 12.

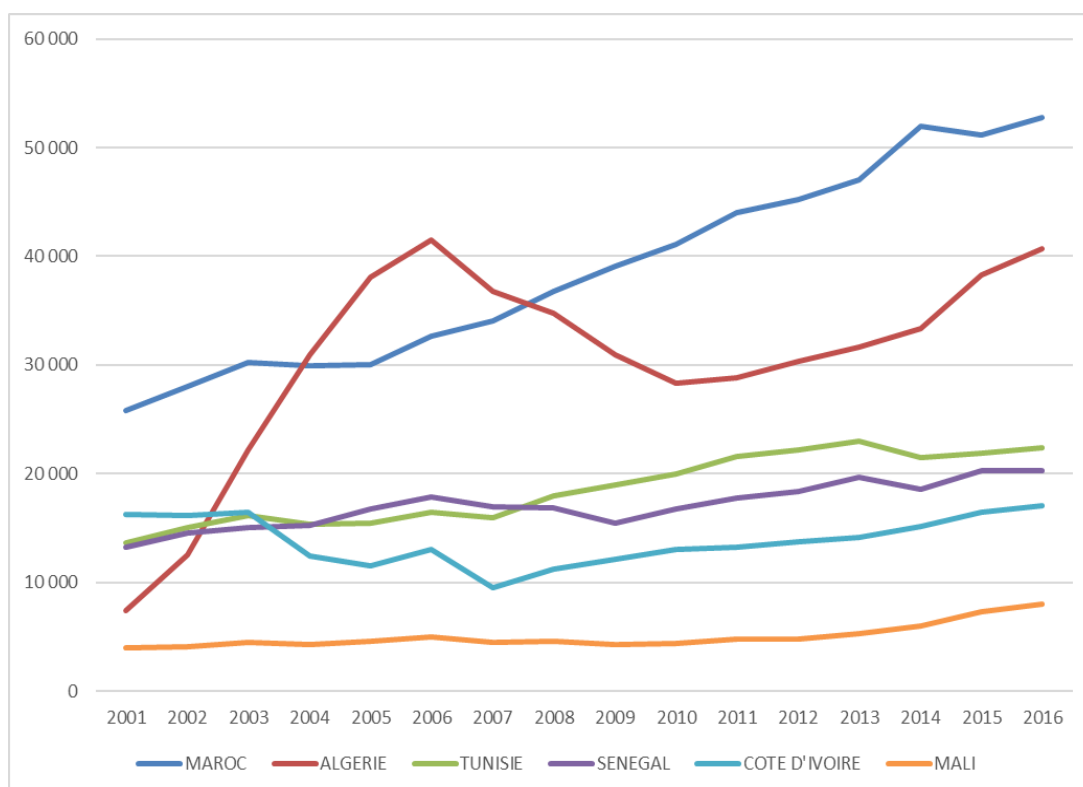
⁷ Cette hausse reflète d'abord la progression de l'inscription consulaire et non un quintuplement effectif du nombre de Français en Algérie. Sur les difficultés de la mesure, cf. Giulia Fabbiano, « « Expats », « installés » et « pionniers » : mobilités contemporaines, mondes sociaux et dynamiques postcoloniales des Français en Algérie », *Autrepart*, 77 (1), 2016, p. 17-33.

⁸ Chloé Pellegrini, « Profil démographique et historique de la présence française au Maroc », in C. Therrien et al. (dir.), « La question du « chez-soi » au Maroc : les représentations des migrants français confrontées aux points de vue des Marocain-es », MIM-AMERM, mars 2014, p. 13-14, et d'après J. Cassaigne, *La situation des Français au Maroc depuis l'Indépendance (1956-1964)*, Paris, Presses de la FNISP, 1964.

2011 dans un contexte politique et économique moins favorable. Enfin, on observe un doublement de la population française au Mali entre 2012 et 2017, qui semble devoir s'expliquer principalement par l'intervention militaire française au Mali⁹.

En 2017, 175 863 Français étaient inscrits sur les listes consulaires dans la 9^{ème} circonscription, soit près de 10% de l'ensemble des Français de l'étranger. Les effectifs les plus importants se situent au Maghreb (54000 inscrits sur les listes consulaires au Maroc, 41000 en Algérie, 23000 en Tunisie), suivis du Sénégal (20000) et de la Côte d'Ivoire (17000). A eux seuls, ces cinq pays rassemblent 90% des effectifs de la circonscription. Viennent ensuite des communautés plus réduites au Mali (8000), Burkina Faso, Guinée, Mauritanie et Niger (entre 1500 et 3500). Enfin, plusieurs pays de la circonscription (Cap-Vert, Guinée Bissau, Sierra Leone, Liberia, Gambie, Libye) comptent un nombre tout à fait marginal de ressortissants français, inférieur à 500.

Evolution du nombre d'inscrits sur les listes consulaires dans les principaux pays de la 9^{ème} circonscription des Français de l'étranger (2001-2017)



Source : Ministère des Affaires Etrangères, « Inscriptions au registre des Français établis hors de France : 2001-2013 » et *Rapport du Gouvernement sur la situation des Français établis hors de France*, Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, 2017.

⁹ Pour tous ces chiffres, par pays, voir Ministère des Affaires Etrangères, « Inscriptions au registre des Français établis hors de France : 2001-2013 », <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/francais-de-l-etranger-inscriptions-au-registre-des-francais-etablis-hors-de-france-2001-2013/> et *Rapport du Gouvernement sur la situation des Français établis hors de France*, Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, 2017.

Ces chiffres sont notoirement en deçà de la réalité démographique de la présence française, car l'enregistrement auprès du consulat de France n'est pas obligatoire¹⁰. Les chiffres fournis par les pays de résidence sont difficilement exploitables car les législations sur le séjour des étrangers diffèrent d'un pays à l'autre, car les Français résidant dans ces pays ne déclarent pas toujours leur présence auprès des autorités de ces pays¹¹, en particulier les bi-nationaux qui ne sont pas tenus de se déclarer comme Français puisqu'ils possèdent par ailleurs la nationalité du pays de résidence.

La proportion de bi-nationaux au sein de la 9^{ème} circonscription est particulièrement élevée, en particulier au Maghreb et au Sénégal. Alors que le taux moyen de bi-nationaux s'élève à 41% pour l'ensemble des Français de l'étranger, il est de 69% pour l'Afrique du Nord, et de 47% pour l'Afrique francophone.¹² Ce dernier chiffre regroupant l'ensemble de l'Afrique francophone est en réalité bien plus élevé pour la seule Afrique de l'Ouest, en particulier au Sénégal, où selon l'ambassade de France la « grande majorité » des inscrits sont nés au Sénégal, ou en Côte d'Ivoire où le taux de bi-nationaux atteint 59%¹³.

Le poids relatif des Français au sein des communautés étrangères dans ces pays est très variable, mais distingue nettement le Maghreb et l'Afrique de l'Ouest. Alors que les Français constituent la première communauté étrangère au Maroc, en Algérie et en Tunisie, la communauté française n'arrive que troisième au Sénégal et peut-être cinquième en Côte d'Ivoire, loin derrière les nationalités ouest-africaines. Les Français du Maghreb et d'Afrique de l'Ouest se répartissent principalement dans les grandes agglomérations et les villes côtières. Ainsi 85% des Français du Sénégal résident dans la région de Dakar et de la « petite côte » adjacente, 69 % des Français de Tunisie vivent dans le grand Tunis et 29% sur la frange littorale, les deux tiers des Français d'Algérie vivent dans la circonscription consulaire d'Alger contre un tiers à Annaba et un tiers à Oran¹⁴. Au Maroc, la région de Casablanca et Rabat représentent 60% des Français recensés, mais le reste de la population se répartit de façon plus déconcentrée entre les pôles de Marrakech, Agadir, Fès et Tanger.

¹⁰ Sur la complexité du recensement des Français de l'étranger en général, cf. Béatrice Verquin, « Les Français de l'étranger : une population difficile à délimiter », *Revue européenne de migrations internationales*, 11(3), 1995, p.193-203, Cédric Duchêne-Lacroix, « Les Français établis hors de France », in Christophe Bergouignan et al. (dir.), *La population de la France. Evolutions démographiques depuis 1946*, CUDEP/INED, 2005, p. 847-858, et plus récemment, Franck Temporal et Chantal Brutel, « La mesure des flux migratoires entre la France et l'étranger : et si on parlait (aussi) d'émigration ? », *Revue européenne des migrations internationales*, 32 (3-4), 2016, p.215-229.

¹¹ Cette présence informelle - voire dans certains cas illégale au regard des législations des pays hôtes - n'est pas négligeable, quoique difficile à évaluer précisément. Elle souligne combien les situations juridiques des Français de l'étranger au sein de la circonscription sont loin d'être homogènes. Ainsi au Maroc, les Français ont la possibilité de résider *de facto* de façon permanente avec un simple visa de tourisme en quittant le territoire à l'expiration de celui-ci (valable trois mois et renouvelable de façon illimitée). Cette sortie du territoire s'opère à moindre coût par un séjour d'une journée dans les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla ou par un simple trajet de ferry pour l'Espagne. De fait, un certain nombre de Français au Maroc, au Sénégal ou en Côte d'Ivoire sont dans une situation administrative et juridique parfois précaire, difficilement comparable à celle des installés de longue date ou des expatriés pris en charge par leur employeur international.

¹² Soit, pour le Maghreb, le taux le plus élevé avec la zone Proche-Orient qui compte 68% de bi-nationaux, contre seulement 44% pour les Français d'Amérique du Nord, 28 % dans l'UE, et 22% pour l'Asie-Océanie. *Rapport du Gouvernement, op. cit.*, p. 12 (données de 2016).

¹³<https://sn.ambafrance.org/La-communaute-francaise> (publié le 21/04/2015); <https://ci.ambafrance.org/Chiffres-cles-de-la-communaute-des> (publié le 21/04/2016).

¹⁴ Chiffres compilés à partir des données fournies sur les sites internet des ambassades de France du Sénégal, de Tunisie, et d'Algérie.

Des profils démographiques et sociologiques variés

La composition sociologique des communautés Française dans la 9^{ème} circonscription se caractérise par sa grande diversité. Aux générations de coopérants des années 1960 et 1970, ont succédé des profils plus variés d'expatriés des grandes entreprises du secteur privé à partir des années 1980, de retraités et de petits entrepreneurs à partir des années 2000, des migrants familiaux et des « quest migrants »¹⁵, des employés du secteur associatif et des organisations internationales, de jeunes professionnels et indépendants. Les travaux récents de sociologues, anthropologues et géographes ont mis en lumière un nouveau régime de migration européenne vers le Maghreb et l'Afrique, qui dépasse de loin le phénomène de l'expatriation professionnelle et autorise à parler de véritables migrants français animés de projets d'installation durable dans ces pays¹⁶.

Héritage de l'époque de « la coopération », mais reflet également de l'accroissement démographique français, la densité unique du réseau éducatif et culturel français au Maghreb et en Afrique de l'Ouest francophone explique la présence d'effectifs enseignants, de la coopération universitaire et de la diplomatie culturelle relativement importants et visibles dans la circonscription¹⁷. Les militaires français, malgré des effectifs permanents ne dépassant pas 2500 hommes pour l'ensemble de la circonscription, sont aussi l'une des catégories fortement visibles, sans interruption depuis la fin de l'époque coloniale au Sénégal et en Côte d'Ivoire et, et depuis 2012 au Mali, et de façon plus discrète au Niger, au Burkina Faso et en Mauritanie.

Ces dernières années, l'installation progressive de retraités français a attiré l'attention des médias français et locaux¹⁸. Ces profils de « migration pour la retraite »¹⁹, sont devenus familiers du paysage social au Maroc (frange littorale dans la région d'Agadir et d'Essaouira, mais aussi Marrakech, Fès et Tanger), en Tunisie (ville côtières et l'île de Djerba) et au Sénégal (« petite côte » au Sud de Dakar). Ces retraités issus des classes moyennes sont d'abord venus comme touristes réguliers, souvent en club de vacances, puis ont passé le cap de l'achat immobilier au moment de leur retraite pour devenir résidents permanents ou quasi-permanents²⁰. Des « hivernants », souvent camping-caristes et aux origines sociales plus modestes sont également présents au Maroc, et présentent un profil de mobilité intermédiaire

¹⁵ Catherine Therrien, «“Quest migrants”»: trajectories of French people in Morocco searching for “Elsewhereness”», in M. Janoschka, H. Haas (eds.), *Contested spatialities, lifestyle migration and residential tourism*, London, New York, Routledge, 2014, p. 108-123.

¹⁶ Sylvie Bredeloup. « De l'Europe vers les Suds : nouvelles itinérances ou migrations à rebours ? », *Autrepart*, 77(1), 2016, pp. 3-15 ; Michel Peraldi, Liza Terrazoni. « Anthropologie des Européens en Afrique. Mémoires coloniales et nouvelles aventures migratoires », *Cahiers d'études africaines*, 221(1), 2016, pp. 9-28 ; Giulia Fabbiano, Michel Peraldi, Alexandra Poli et Liza Terrazoni (dir.), *Les migrations des Nordes vers les Suds*, Paris, Karthala, 2019.

¹⁷ On dénombre ainsi 32 antennes d'instituts français dans la circonscription (dont 11 pour le seul Maroc), et 82 établissements scolaires français (dont 36 au Maroc). Sont inclus dans le décompte les établissements en gestion directe, homologués et partenaires. Cf. <http://www.aefe.fr/reseau-scolaire-mondial/rechercher-un-etablissement> . Sur les enseignants français en Algérie, voir Giulia Fabbiano. « Une cage dorée en situation postcoloniale. Institution scolaire et présence française dans l'Algérie contemporaine », *Cahiers d'études africaines*, 221(1), 2016, pp. 175-198 ; au Maroc voir Sylvain Beck, « Expatriation et relation éducative. Les enseignants français dans la mondialisation », Thèse de Sociologie. Paris IV Sorbonne, 2015.

¹⁸ Cf. notamment Sandrine Berthaud-Clair, « Ces retraités français qui choisissent l'Afrique », *Le Monde*, 10 février 2019.

¹⁹ Per Gustafson, « Retirement migration and transnational lifestyles », *Ageing and Society*, 21(4), 2001, p. 371-394.

²⁰ Hélène Quashie, « Les migrants européens du littoral sénégalais (Petite Côte, Saloum) : ouverture de l'économie touristique et entre-soi identitaire », *Autrepart*, 77(1), 2016, pp. 125-141, p. 127.

entre touristes et résidents, séjournant en général six mois sur la côte marocaine²¹. A ces profils, s'ajoutent des migrations nettement moins médiatisées « de retour » ou des installations pour la retraite de bi-nationaux ou d'individus ayant une ascendance dans le pays (Algérie, Maroc, Tunisie, Sénégal)²².

Parallèlement, les médias français se font régulièrement l'écho de la « gentry transnationale » de célébrités, majoritairement françaises, composée de couturiers, stylistes, industriels, financiers, écrivains, journalistes, hommes politiques, acteurs ou artistes possédant de luxueuses propriétés ou *riads* à Marrakech²³. Le phénomène dépasse largement cette élite médiatisée, touchant des classes moyennes, des retraités et des couples bi-nationaux adeptes de la polyrésidentialité disposant de résidences secondaires à Fès, Essaouira, dans la région de Tanger -et de plus en plus à la campagne et sur l'ensemble du littoral marocain partageant leur vie entre France et Maroc, France et Tunisie ou France et Sénégal²⁴.

Les actifs et tranches d'âge plus jeunes sont également bien représentées dans l'ensemble des activités tertiaires²⁵. Le secteur du tourisme occupe un grand nombre de Français de la circonscription. Ces petits entrepreneurs ont réapparus dans les années 1980 (Maroc, Tunisie, Sénégal, Côte d'Ivoire), mais le phénomène a pris une toute autre ampleur à partir des années 2000 et des recompositions dans le secteur (crise du tourisme de masse balnéaire type Club Med et développement de l'éco-tourisme, de l'agro-tourisme, des maisons d'hôte au Maroc, en Tunisie et au Sénégal notamment, et du tourisme culturel à Essaouira ou Fès au Maroc, Saint-Louis du Sénégal)²⁶. Un nombre important de résidents français se sont ainsi

²¹ Brenda le Bigot, « Les migrations hivernales des Européens vers le Maroc : circulations et constructions des espaces de vie », *Autrepart*, 77(1), 2016, pp. 51-68 ; Philippe Viallon, « Retired Snowbirds », *Annals of tourism research*, 39 (4), 2012, p. 2073-91.

²² Ce « papy-boom » français en Afrique s'inscrit dans une dynamique globale, qui combine expatriation croissante de retraités français de naissance et « retours au pays » de travailleurs émigrés (qui sont parfois devenus français au cours de leur vie active). En 2017, 1 157 000 bénéficiaires de retraites françaises résidaient à l'étranger, soit 8,2% du total des pensionnés français. Cette proportion a doublé depuis 1980. Parmi ces pensionnés à l'étranger (droits directs et droits dérivés des veuves), 480 000, soit 41,5%, résident en Afrique, faisant du continent le deuxième continent d'accueil juste derrière l'Europe (52,4%) et loin devant les autres continents -Amériques (3,1%), Asie (2,6%) et Océanie (0,3%). Ces effectifs concernent principalement le Maghreb, qui représente 96% du total, en particulier l'Algérie et ses 360 000 pensionnés (dont la moitié correspondent aux droits dérivés des veuves de travailleurs émigrés vers la France puis rentrés au pays à la fin de leur vie active). Suivent le Maroc (62 000 pensionnés dont la moitié de droits dérivés), la Tunisie (37 000 pensionnés dont 15 000 de droits dérivés), le Mali (6300 dont 1700 de droits dérivés) et le Sénégal (6300 dont 2400 de droits dérivés). Si la majorité de ces pensionnés ne sont pas électeurs (car ils n'ont pas nécessairement acquis la nationalité française), la problématique des retraites est bien une composante forte dans la 9^{ème} circonscription, qui concentre avec l'Europe du Sud le plus grand nombre de bénéficiaires de retraites françaises. Pour tous ces chiffres, voir CNAV, « Résultats statistiques – Assurance vieillesse – Résidence des retraités et des conjoints à charge du régime général au 31 décembre 2017 », Circulaire du 16 avril 2018, p. 5 et p. 36 (<https://www.statistiques-recherches.cnnav.fr/residence-des-retraites.html>).

²³ Anton Escher, Sandra Petermann, « Du jet-setter au retraité : parcours et profils des habitants étrangers des medinas de Marrakech et d'Essaouira », in Elsa Coslado, Justin MacGuinness, Catherine Miller, *Medinas immuables, gentrification et changement dans les villes historiques marocaines (1996-2010)*, Rabat, Centre Jacques Berque, 2013, p. 189-214, p. 193 ;

²⁴ Escher et Petermann, *op.cit.* ; Mohamed Berriane, M'hammed Idrissi-Janati. « Les résidents européens de la médina de Fès : une nouvelle forme de migration nord-sud », *Autrepart*, 77 (1), 2016, pp. 87-105.

²⁵ On observe d'ailleurs un brouillage des statuts puisque ces individus peuvent être « retraités » en France mais « actifs » (selon diverses modalités de formalité et d'informalité) dans le pays de résidence.

²⁶ Liées à l'essor du tourisme culturel, les activités associatives, artistiques ou commerciales de Français autour de la protection du patrimoine urbain colonial (Casablanca, Rabat, Tanger au Maroc, Saint-Louis et Gorée au Sénégal), « traditionnel » ou environnemental se sont notamment développées. Voir pour le Maroc Berriane et Idrissi-Janati, *op.cit.*, Coslado et al., *op. cit.* ; pour le Sénégal, Frédérique Louveau, « Migrants européens dans la ville de Saint-Louis du Sénégal : des stratégies hétérogènes pour négocier sa place dans la cité », *Autrepart*, 77(1), 2016, pp. 107-123 ; Hélène Quashie, « Reconstruire une « cité métisse ». Migrations européennes, économie touristique et impasses de la valorisation culturelle du patrimoine saint-louisien (Sénégal) », *African Sociological Review*, 21 (1), 2017, pp. 43-76. A Fès et Saint-Louis, villes classées au patrimoine mondial de l'Unesco, les

spécialisés dans les services aux touristes européens et classes moyennes locales (hébergement, restauration, excursions, pêche et loisirs nautiques, artisanat et produits de beauté « traditionnels ») mais aussi aux nouveaux installés eux-mêmes (agences et services immobiliers, architecture d'intérieur, soutien scolaire, AMAP et marchés bio)²⁷. Ces profils de petits entrepreneurs, individuels ou en couple, ayant quitté le salariat en France, vivent là en général leur première expérience d'entrepreneuriat avec un capital de départ relativement modeste²⁸.

Le secteur associatif et l'expatriation dans les professions du développement est également très présent, mais une rupture générationnelle s'observe avec les générations antérieures de coopérants.²⁹ L'essor économique des deux dernières décennies a également attiré de jeunes professionnels dans des secteurs en forte croissance comme les télécoms, le numérique, l'informatique, les métiers de la finance et de la banque et de la communication d'entreprise, tandis que le développement des infrastructures a favorisé la venue d'ingénieurs, de dirigeants ou membres de bureau d'études ou de société de logistique. A ces profils de nouveaux expatriés, s'ajoutent les profils entrepreneuriaux de startups dans le domaine des services aux entreprises et aux particuliers et des métiers freelance (photographe, intermittent du spectacle, pigiste dans la presse, édition).

Plusieurs enquêtes ont montré que le choix migratoire du Maghreb et de l'Afrique de l'Ouest s'explique par la langue commune, le climat, le passé colonial et l'image associée de pays « faciles » pour les Français, la proximité culturelle supposée, ainsi qu'une proximité géographique évidente pour le Maghreb (à trois heures d'avion) et l'Afrique de l'Ouest (5 heures de vol pour Dakar), sans décalage horaire avec la France³⁰. Ces migrations sont ainsi souvent analysées à travers le prisme des « lifestyle migrations » ou migrations pour styles de vie³¹. La proximité linguistique, administrative et économique rend ces destinations à la fois exotiques et familières³². Des liens familiaux renvoyant à l'histoire coloniale ou des liens amicaux nés dans des contextes multiculturels en France, agissent parfois comme aiguillons, mais la quête d'opportunités professionnelles perçues comme limitées en France est aussi un élément déterminant. De nombreux profils migratoires entrepreneuriaux s'inscrivent notamment dans des trajectoires en rupture (perte d'emploi, retraite ou burn-out, rupture familiale ou affective...), placées sous le signe de la reconversion professionnelle³³. Dans le cas des binationaux ou de Français « descendants d'immigrés », les motivations s'enchevêtrent parfois encore davantage (aspirations professionnelles, découverte du pays d'origine des parents, motivations identitaires de quête de soi)³⁴, rappelant les phénomènes de « contre-diaspora » ou

acteurs français de la patrimonialisation revendiquent même parfois une forte identification à l'identité culturelle de la ville (*fassi* pour les habitants de Fès et *doomu ndaar* pour les habitants de Saint-Louis), visant à proclamer leur enracinement et intégration locale, voire leur autochtonie.

²⁷ Michel Peraldi, Liza Terrazoni, « Nouvelles migrations ? Français dans les circulations européennes vers le Maroc », *Autrepart*, 77(1), 2017, p. 69-86.

²⁸ Chloé Pellegrini, « Parcours de petits entrepreneurs français à Marrakech », *Cahiers d'études africaines*, 221(1), 2016, pp. 81-100.

²⁹ Sur le secteur associatif, voir pour le cas sénégalais, Hélène Quashie, « Débuter sa carrière professionnelle en Afrique. L'idéal d'insertion sociale des volontaires français à Dakar et Antananarivo (Sénégal, Madagascar) », *Cahiers d'études africaines*, 221(1), 2016, pp. 53-80.

³⁰ Nombre de désillusions s'ensuivent néanmoins quand ces migrants se retrouvent linguistiquement isolés s'ils ne parlent pas arabe au Maghreb, wolof au Sénégal ou bambara au Mali... Sur « l'illusion de la proximité », cf. Catherine Therrien (dir.), *La migration des Français au Maroc*, Casablanca, La Croisée des Chemins, 2016.

³¹ Michaela Benson, Karen O'Reilly, « Migration and the Search for a Better Way of Life : A Critical Exploration of Lifestyle Migration », *The Sociological Review*, 57 (4), 2009 : 608-625.

³² Pellegrini, « Parcours... », *art. cit.*, p. 89.

³³ Peraldi et Terrazoni, « Nouvelles migrations ?... », *art. cit.*, p. 76 ; Hélène Quashie, « Les migrants européens du littoral sénégalais... », *art. cit.*, p. 128.

³⁴ Emmanuelle Santelli, « Entre ici et là-bas : les parcours d'entrepreneurs transnationaux. Investissement

de migrations de retour bien connues des études sur les migrations³⁵, ou de « transnationalisme réactif » pour des individus, en particulier masculins, ayant fait l'expérience de discriminations en France puis passant le cap de l'installation dans le pays d'origine des parents.³⁶

Une certaine mobilité des Français au sein de la circonscription s'observe également, en particulier entre le Maghreb et l'Afrique de l'Ouest francophone : de nombreux français de Côte d'Ivoire se sont relocalisés au Sénégal pendant la crise ivoirienne (2004-2011), des Français ayant déjà vécu plus jeunes en Afrique de l'Ouest s'installent à un âge plus avancé au Maroc (plus proche et offrant plus de confort en termes d'infrastructures et de « développement »). En sens inverse, des Franco-Maghrébins s'expatrient au Sénégal ou en Côte d'Ivoire après une première étape professionnelle au Maghreb (création d'entreprises, entreprises françaises ou marocaines en Afrique de l'Ouest etc...).

Si la quête d'un meilleur niveau de vie est un des moteurs importants de l'immigration française, les réalités économiques de l'installation sont souvent sources de désillusion. A défaut d'enquête sur le niveau de vie des Français dans la circonscription, on peut s'en référer au constat de l'ambassade de France au Sénégal qui souligne la paupérisation des Français du Sénégal, dont le niveau de vie aurait connu une « baisse sensible » ces dernières années, expliquant la hausse importante de sollicitation des aides consulaires (bourses, allocations de solidarité, secours occasionnels).³⁷ Les enquêtes menées au Maroc soulignent également que les nouveaux profils de migrants, contrairement aux expatriés bénéficiant de tous les privilèges de l'expatriation (contrat stable, couverture sociale française, prime d'expatriation conséquente), font l'expérience de multiples formes de précarité : juridique (contrats et droits du travail locaux peu protecteurs), salariale (salaires locaux relativement faibles), administrative (informalité), de sécurité sociale (coûts exorbitants de la Caisse des Français de l'étranger)³⁸.

L'introuvable communauté française à l'étranger : une ou des communautés françaises ?

La structuration communautaire varie considérablement selon les pays de la circonscription. Pour Peraldi et Terrazoni, les migrants français au Maroc « ne forment pas société ni quartier, encore moins 'communauté' ou niche »³⁹. En Algérie, le constat fait par Giulia Fabbiano est assez proche : « les imaginaires de référence, les modes d'habiter la localité, les espaces de la mobilité, les logiques de sociabilité non seulement divergent, mais fournissent aux uns et aux autres des rhétoriques de différenciation et de distinction »⁴⁰. Certes, dans chacun des pays de la circonscription, des lieux de socialisation communautaire existent

économique en Algérie des descendants de l'immigration algérienne de France », *Sociologie*, 1, 2010, p. 393-411 ; Giulia Fabbiano, « Home ou Eldorado ? Les trajectoires de mobilité des Français d'origine algérienne au pays de leurs ascendants », in L. Gardell, M. Benguerna (dir.), *Les enjeux de la formation des élites maghrébines en France. Formation, identité, mobilité des ingénieurs dans un monde globalisé*, Paris, Publisud, 2015, p. 301-321.

³⁵ Russel King, Anastasia Christou, « Of counter-diaspora and reverse transnationalism : return mobilities to and from the ancestral homeland », *Mobilities* 6(4), 2011, p. 451-466.

³⁶ José Itzigsohn, Silvia Giorguli Saucedo, "Incorporation, transnationalism, and gender: immigrant incorporation and transnational participation as gendered processes", *International Migration Review*, 39 (4), 2005, p. 895-920. Pour une critique de ces explications par le « retour », le « transnationalisme réactif » ou la contre-diaspora dans le cas de Français d'origine algérienne s'installant en Algérie, voir Fabbiano, *op. cit.*

³⁷ <https://sn.ambafrance.org/La-communaute-francaise> (publié le 21/04/2015). La paupérisation des Français de Côte d'Ivoire a également été évoquée.

³⁸ Peraldi et Terrazoni, « Nouvelles migrations ?... », *art.cit.*, p. 69-70. La convertibilité contrôlée des monnaies comme le Franc CFA ou le dirham marocain contraignent également les stratégies d'épargne pour les migrants français sous contrat local.

³⁹ *Ibid.*, p.77

⁴⁰ Fabbiano, « 'Expats', 'installés' et 'pionniers'... », *art. cit.*, p. 30.

(restaurants français servant de l'alcool, charcuterie et fromages, marché bio, événements artistiques et culturels –projection de films en français, festivals de Fès et d'Essaouira, établissements scolaires français, clubs sportifs...), mais restent fortement segmentés. Les associations d'expatriés sont généralement organisée par villes (« Marrakech accueil », « Rabat accueil », « Casa accueil »... au Maroc, « Alger accueil » en Algérie) mais ces associations, par ailleurs majoritairement féminines, ne touchent pas nécessairement un public très large, de l'ordre de quelques centaines de membres. Au Maroc, des associations franco-marocaines où les Français constituent en réalité la majorité des membres existent également comme l'Association Sportive des Golfeurs de Marrakech ou bien l'Association des amis de Marrakech créée en 2001 parrainée par Bernard Henri-Lévy⁴¹. Dans ces anciennes colonies ou protectorats français, les associations s'inscrivent parfois symboliquement et géographiquement dans la continuité des clubs provinciaux caractéristiques de l'époque coloniale. Ainsi, parmi les six associations reconnues par l'ambassade de France au Sénégal, *l'Association des retraités français résidant au Sénégal* (ARFRS) a son siège social à l'Union amicale corse, et *l'Amicale de Normandie* a pour sa part localisé le sien au « Clos Normand ». A Alger, une des cinq associations reconnues par l'ambassade s'appelle le *Club de l'âge d'or* et regroupe essentiellement des pieds-noirs âgés s'inscrivant dans la durée longue de la présence française en Algérie⁴². A Casablanca, le Cercle Amical Français de Casablanca, club sportif créé en 1954 et regroupant plusieurs milliers de membres, jouxte la « Maison des Provinces de France », souvenir de la « fête des Provinces de France », principal événement festif de la communauté française du Maroc sous le protectorat et les décennies suivantes.

Les enquêtes récentes révèlent combien les communautés françaises sont fortement segmentées, voire compartimentées dans leurs cercles de sociabilité, selon les générations, l'activité (actifs/retraités), le type de migration voire les affinités politiques. Ainsi, au Sénégal Hélène Quashie observe un contraste important entre les populations françaises de Dakar et Saint-Louis, diversifiées socialement et professionnellement (expatriés, secteur des ONG et organisations internationales, enseignement, start-ups, couples bi-nationaux très nombreux) et les Français installés sur la « petite côte », autour notamment de la station balnéaire de Saly où retraités et petits entrepreneurs prédominent, vivant souvent dans un entre-soi plus marqué que leurs compatriotes dans la capitale sénégalaise⁴³. Le même constat peut être fait au Maroc entre Casablanca et Rabat qui regroupent davantage d'actifs, de jeunes, d'expatriés de moyenne durée et de bi-nationaux que la bande côtière d'Agadir où le microcosme de retraités français est moins divers et le nombre de bi-nationaux et de couples bi-nationaux plus faible. Comme l'a noté Brenda Le Bigot, au sein même de cette population de retraités, des stratégies de distinction s'opèrent qui accroissent encore la segmentation et nourrissent des représentations négatives réciproques, moins selon l'ancienneté de l'installation que selon le mode de résidence (propriétaires de logement vs camping-caristes par exemple), qui reflète en partie des niveaux de vie différents, et des modalités différentes de relations avec la population marocaine⁴⁴. En Algérie, Giulia Fabbiano distingue deux groupes générationnels : des Français d'Algérie plus âgés (pieds-noirs restés après 1962, et Français arrivés dans les années 1960 dans le cadre de la coopération, de l'engagement politique ou de mariages), et une nouvelle génération de Français

⁴¹ Peraldi et Terrazzoni, « Nouvelles migrations ?... », *art. cit.* p. 77 ; Escher et Petermann, *op.cit.*

⁴² Andrée Dore-Audibert et Annie Morzelle, *Vivre en Algérie : des Françaises parlent (enquêtes 1989-1995)*, Paris, Karthala, 1997, p. 168-178. Les deux auteures, animatrices de l'Association Nationale des Françaises de l'étranger (ANFE) ont elles-mêmes connues des trajectoires d'expatriation (dans la coopération et l'éducation) à cheval sur l'Afrique de l'Ouest et l'Algérie, typique d'une certaine génération de coopérants.

⁴³ Hélène Quashie, « Les migrants européens du littoral sénégalais... », *op. cit.* Dans les premières années post-indépendance, un clivage opposait aussi les « vieux Français » ou « coloniaux » installés et des coopérants récemment arrivés dont les relations étaient souvent marquées d'hostilité réciproque. Cf. pour le cas sénégalais Biarnès 1987 : 430 ; Cruise O'Brien 1972 :214-236.

⁴⁴ Le Bigot, *art. cit.*, p 65.

en Algérie, plus jeune et insérée professionnellement, dont une part importante est elle-même issue de l'immigration algérienne en France⁴⁵. Mais au sein même de ces nouvelles générations, des univers parallèles de sociabilité s'organisent, dont les identités se construisent parfois dans l'opposition mutuelle. Alors que les expatriés vivent dans des microcosmes français désengagés de la vie locale, les « installés » se perçoivent comme plus nettement intégrés, sans nécessairement l'être, tandis que les « pionniers » de l'entreprenariat, souvent franco-algériens constituent un troisième réseau de sociabilité.⁴⁶

Les contrastes entre microcosmes des Français de l'étranger ne sont pas sans conséquence sur la mobilisation politique et sur les résultats électoraux, résultats qui viennent à leur tour alimenter les représentations parfois antagoniques entre ces segments de la population française à l'étranger. Au plan institutionnel, les associations organisant la représentation des Français établis hors de France, aux effectifs parfois relativement fournis, ont précisément pour objectif de créer du lien entre expatriés et avec les autorités consulaires. La représentation des expatriés Français par l'élection des conseillers consulaires est une organisation particulièrement originale, qui participe à la structuration institutionnelle des communautés françaises de l'étranger. Les affiliations politiques rivales de ces associations (l'ADFE est marquée à gauche et l'UFE orientée à droite pour les deux principales) servent à structurer un clivage politique au sein de la communauté française expatriée⁴⁷. Leur visibilité lors des consultations électorales directes (présidentielle, législative) est cependant plus limitée, les candidats ayant bien conscience de la nécessité d'élargir leur campagne au-delà de ces réseaux préconstitués qui ne regroupent qu'une minorité d'expatriés.

⁴⁵ Fabbiano, « 'Expats', 'installés' et 'pionniers'... », *art. cit.*, p. 18.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 25

⁴⁷ Garriaud-Maylam, « Un pays pionnier... », *op. cit.*